



Club des Vigilants

Apprivoisons l'avenir

Mai 2016

SEPT ACTIONS PRIORITAIRES

POUR S'ADAPTER À UNE ECONOMIE SANS CROISSANCE

De l'analyse résumée dans le document précédent, le groupe de travail du Club des Vigilants a déduit que **sept actions prioritaires s'imposent à nos sociétés si elles veulent vivre bien avec des moyens qui ne s'accroissent plus au même rythme.**

1- Privilégier et accélérer le développement de l'innovation frugale

Des entreprises pionnières expérimentent déjà une nouvelle façon d'innover avec des processus plus courts et plus simples. L'objectif est de concevoir des produits ou services essentiels, moins chers à l'achat et à l'utilisation. La démarche est de se questionner à chaque étape de la création sur ce qui est vraiment nécessaire par rapport à la fonctionnalité finale du produit ou service et sur le moyen le plus économique d'y parvenir. Nous préconisons de faire connaître, enseigner et soutenir ces démarches.

2 - Alléger drastiquement les normes qui coûtent cher et étouffent l'activité

Aujourd'hui la France croule sous le poids de plus de 400 000 normes. Et il s'en crée tous les jours de nouvelles. Même si certaines peuvent être considérées comme légitimes, il faut en réduire le nombre de façon drastique.

Nous préconisons un objectif ambitieux : passer de 400 000 à 4 000. Pourquoi pas un « Grenelle des normes » pour y parvenir ?

3 - Fonder la protection sociale sur la citoyenneté davantage que sur le travail

Malgré la croissance lente et les risques de chômage il faut maintenir une bonne protection sociale. Le salariat étant appelé à ne plus être la norme, nous préconisons de généraliser à l'ensemble de la protection sociale le principe déjà à l'œuvre dans la Couverture Maladie Universelle. Nous sommes conscients que cela pose des problèmes de financement (transfert des cotisations sur l'impôt ? protection moins forte pour les moins démunis ?) et d'organisation (harmonisation des multiples régimes et caisses ?)

4 - Expérimenter un revenu universel de base pour chaque citoyen

Ce revenu minimum, égal pour tout le monde, se substituerait à l'ensemble des systèmes d'aide existant aujourd'hui mais serait versé sans condition (ressources, emploi,...) à tout citoyen. Il ne serait pas diminué ou suspendu pour ceux qui travaillent.

Il est déjà expérimenté ou sur le point de l'être dans plusieurs pays ; nous préconisons d'adopter très rapidement la même démarche d'expérimentation en France.

5 - Désétatiser le social

Les expériences réussies d'entreprise telles que le Groupe SOS ou d'associations telles que Les Restos du Cœur ou tant d'autres montrent à quel point l'entrepreneuriat social ou les associations sont souvent plus innovants et moins coûteux que l'État. Pour maintenir un bon niveau de protection sociale avec des ressources publiques limitées par l'absence de croissance nous préconisons de généraliser la délégation de l'État à de telles structures.

6- Promouvoir la vraie économie collaborative

Il est nécessaire de distinguer la vraie économie collaborative du capitalisme numérique. La position dominante d'entreprises nouvelles ou non (de airbnb à ERDF) étouffe les capacités d'innovation et coûte cher. Nous avons besoin que les économies nées du partage, des circuits courts et de l'usage du numérique profitent aux consommateurs et aux producteurs (et non aux intermédiaires) ; nous avons besoin de créer de nouveaux liens à l'échelle locale et nous avons besoin que les idées nouvelles ne soient pas étouffées par d'anciennes bonnes idées, souvent portées par des multinationales imposant leurs solutions.

Nous préconisons de promouvoir une « vraie » économie collaborative, en imposant des règles du jeu claires, garantissant une juste concurrence entre les acteurs.

7 - Responsabiliser les citoyens

Les sociétés riches infantilisent les individus en leur promettant le zéro risque (principe de précaution) et le tiers payant généralisé.

Une société plus frugale doit s'appuyer sur des citoyens conscients des coûts (de la santé par exemple) et des risques (éducation du citoyen plutôt qu'édiction de normes ou règlements). Nous préconisons de supprimer le principe de précaution et de réserver le tiers payant aux personnes en difficulté.